

Présentation du Cabinet

CABINET D'AVOCATS MAÎTRE BOUJLIFA





" Le cabinet d'avocats Boujlifa est un cabinet professionnel offrant des services juridiques de qualité supérieure aux particuliers et aux entreprises dans divers domaines du droit Le cabinet se spécialise dans les affaires civiles, pénales, commerciales, administratives et sociales

Il fournit des conseils juridiques complets, une représentation légale devant les tribunaux et s'engage à protéger les droits et les intérêts de ses clients grâce à des solutions juridiques innovantes et efficaces.

Le cabinet d'avocats Boujlifa repose sur l'expérience et la compétence de Maître Boujlifa pour fournir des conseils précis et une défense solide, tout en respectant les normes éthiques et professionnelles les plus élevées.

Nous plaçons l'intérêt de nos clients au cœur de nos préoccupations et nous nous efforçons d'obtenir les meilleurs résultats pour toutes les affaires que nous traitons.

Son originalité repose sur deux spécificités

- La première réside dans sa méthode proactive qui vise à conseiller ses clients sur la nécessaire anticipation des risques afin de prévenir la mise en jeu potentielle de leur responsabilité .
 - La seconde est constituée par la diversification des expertises de son équipe, qui lui permet d'intervenir notamment en:
 - droit pénal des affaires.
 - droit des affaires et des entreprises en difficulté.
 - droit du sport.
 - droit foncier.
 - droit des associations et libertés publiques et droit social...



Notre expertise en gestion des risques s'inscrit dans tous les domaines de la responsabilité pénale, civile ou commerciale, dont les traits essentiels sont :

- I. ASSISTANCE, CONSEIL et ACCOMPAGNEMENT: Notre vision de la profession d'avocat ne se limite pas à la gestion du contentieux, la profession s'étant développée dans le monde actuel pour se situer en un partenaire essentiel de la vie quotidienne des personnes, physiques et morales. L'avocat se doit d'être présent et d'intervenir, pour la défense des intérêts de ses clients, dans divers domaines et devant diverses instances. Nous sommes souvent appelés pour assister et représenter nos clients dans des pourparlers ou à l'occasion d'élaboration de contrats et conventions.
- 2. AUDIT JURIDIQUE: Analyser et conseiller les entreprises et les particuliers sur les questions liées à l'application du droit. En tant que spécialiste du droit, nous sommes en mesure d'apporter un conseil précis à nos clients, à donner une meilleure lecture juridique aux actes déjà établis: statuts, P.V. d'assemblées, décisions d'administration, manuels et divers outils de travail, règlement intérieur, contrats types clients, contrats de travail, et autres documents de la vie active. La plupart des personne physiques et morales ne découvrent l'étendue d'un écrit et son impact (désavantageux dans la plupart) qu'à l'occasion d'un litige. Nous rédigeons des actes authentiques se référant à la loi, à la jurisprudence actualisée, et notre expérience dans le contentieux pour mieux conseiller et prévenir.
- 3. DROIT DES CONTRATS: Au Maroc, la loi sur la profession, et autres législations en vigueur, donnent aux avocats des prérogatives dans la rédaction des contrats et conventions. Notre savoir faire dans le domaine juridique, et notre implication active dans le développement du monde du Droit, donne une dimension professionnelle et avisée aux contrats établis ou relis par nos avocats, loin des contrats types utilisés par d'autres intervenants qui sont souvent mal adaptés aux situations et conditions particulières de chaque cas de figure. Cette différence devient un atout essentiel dans l'applications des conventions et surtout en cas de litige.

MEDIATION ET ARBITRAGE:

La pratique de ces modes dits alternatifs de règlement des litiges fait aujourd'hui partie intégrante de la mission d'avocat. La règlementation de la profession oblige l'avocat à préférer et à orienter son client vers toute solution à l'amiable ne portant pas atteinte à ses intérêts essentiels.

PRECONTENTIEUX ET CONTENTIEUX:

Domaine de travail et d'action traditionnel de notre profession, le contentieux demeure un champ essentiel de notre intervention, dans domaines divers:

- DROIT PENAL ET DROIT PENAL DES AFFAIRES : Nous conseillons et assistons nos clients qu'ils soient mis en cause, victimes ou simplement impliqués à tous les stades du procès...
- RESPONSABILITE CIVILE et DROIT D'ASSURANCES : Nous assurons la défense des intérêts de nos clients, lorsque leur responsabilité est mise en cause à l'occasion de sinistres...
- DROIT COMMERCIAL : Le Cabinet d'avocats Maitre Boujlifa e assiste ses clients dans le cadre de la mise en œuvre des opérations liées à leur stratégie de développement. ...
- DROIT DU SPORT: Nous avons développé une réelle expertise dans l'assistance des principaux acteurs du
 - monde sportif professionnel et associatif...
- DROIT DES ASSOCIATIONS et LIBERTES PUBLIQUES: Cabinet d'avocats Maitre Boujlifa se doit de rester un acteur actif pour la défense du respects des Droits de l'Homme. C'est un engagement prononcé et sans équivoque.
- DROIT SOCIAL: Nous conseillons nos clients dans le cadre des relations individuelles de travail, y compris en amont de toute procédure dans une approche considérant les intérêts économiques et respect de la législation.
- NOUVELLES TECHNOLOGIES / INFORMATIQUE ET LIBERTES: Conscient des nouveaux enjeux liés aux évolutions technologiques, qui bouleversent notamment les méthodes de travail, le droit à la propriété intellectuelle et industrielle, le droit à l'information et vie privée.



Formation:

Dans plusieurs domaines juridiques, le Cabinet d'avocats Maitre Boujlifa contribue à la diffusion de la culture du Droit par les formations et les débats qu'il initie, organise ou auxquels il participe, en mettant le savoir et l'expertise de ses avocats et partenaires aux services de ses clients.

Collaborations de prestige avec des entreprises de renom:

Notre cabinet d'avocats a eu l'honneur de collaborer avec de prestigieuses entreprises telles que Nestlé, MBN Group et Luxury Car.... Grâce à ces partenariats, nous avons pu mettre notre expertise au service de sociétés leaders dans leurs secteurs, en apportant des solutions juridiques adaptées à leurs besoins spécifiques et en contribuant au succès de leurs projets.

Nous sommes fiers de ces collaborations fructueuses et continuons à accompagner nos clients avec professionnalisme et rigueur.

Cabinet d'avocats Maitre Boujlifa

